



INFORMATION GÉNÉRALES

Organisation : Le Mans Athlétisme 72
Directeur de course : Yann RICHARD
Délégué : Yann JEQUEL (3086)
Arbitre : Yann JEQUEL (3086)
Contrôleur des circuits : EUDIER Agnès (13233)
Traceur : Yann RICHARD (19890)
GEC : Yann RICHARD (19890)

COURSE COMPTANT POUR
LE CLASSEMENT NATIONAL

OUI



CARTE

Nom : La Bazoge (7265)
Relevés : juin 2020
Cartographe : Yann RICHARD

Échelle : 1/5000

Équidistance : 2,5m

Type de terrain : urbain, parcs, zones résidentielles



ACCÈS

Fléchage : croisement D148 / D148A au centre de La Bazoge

Coordonnées GPS : [48°05'56.6"N, 0°09'16.3"E](https://www.google.com/maps/place/48°05'56.6\)

Distance parking-accueil : sur place

Distance accueil-départ : sur place

Distance arrivée-accueil : sur place



HORAIRES

Accueil : à partir de 19h (avec votre gilet jaune)

Départ : à partir de 20h00 (heures imposées), en ligne sur le site

<https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>

Fermeture des circuits : 23h

Remise des récompenses : non



CIRCUITS

Nombre de circuits compétition : 4 parcours

Orange	3,5 km
Orange Court	3,0 km
Jaune	2,5 km
Bleu	2,0 km

Nombre de circuits initiation : 1 course au score



RÉSULTATS

Résultats provisoires affichés sur place ou après la course sur le site de l'organisation

<https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>



TARIFS

Licenciés et non-licenciés : HD20 et + : 6€, HD18 et - : 5€

Location de puce : 2€, prévoir un chèque de caution de 60€



INSCRIPTIONS

Pour les compétiteurs, uniquement via le site fédéral : <http://licences.ffcorientation.fr/inscriptions/>

Pour l'initiation (course au score, pas besoin de certificat médical)

Clôture des inscriptions le samedi 3 octobre 2020 à minuit

Retardataires uniquement sur places vacantes, aucune inscription sur place (sauf initiation), aucun changement de parcours, changement de numéro de puce toléré (cependant à éviter) à l'accueil avant le départ mais pas à l'arrivée

/!\ Pour être classé, vous devez obligatoirement présenter un certificat médical de non-contre-indication à la pratique de la course d'orientation en compétition de moins d'un an.



CONTACT

Mail : yann.richard11@gmail.com

Site internet : <https://www.lemansathletisme72.com/en-savoir-plus/nos-organisations-65493>

Non licencié

Les coureurs non licenciés FFCO (pré - inscrits ou non) doivent passer à l'accueil avant la course.

Abandon

Tout coureur qui abandonne doit obligatoirement passer à la GEC pour le signaler.

Carte

Utilisation de la Norme ISPROM 2019.

Rappel des symboles urbains interdits, merci de les respecter.



Vous conservez vos cartes une fois arrivé. Pour respecter l'équité sportive, merci de ne pas partager d'informations avec les coureurs qui ne sont encore partis.

Circulation automobile

Vous emprunterez des voies ouvertes à la circulation. Les véhicules sont prioritaires, merci de respecter le code de la route.

Sécurité

Le port d'un gilet réfléchissant (jaune ou orange) est obligatoire. Vous ne pourrez pas prendre le départ sans lui (en plus de votre dossard).

S'agissant d'une course nocturne en ville, il y aura la présence d'un éclairage urbain. Pour autant, il est fortement recommandé de disposer d'un éclairage individuel (lampe frontale).

En cas d'incident, le numéro de téléphone de l'organisation est imprimé sur votre carte.

Logistique

Il n'y a pas de WC, de douche, de vestiaire ou de gymnase, merci de prendre vos précautions au préalable.

Pas de restauration ou d'hébergement proposés par l'organisation, mais il y a des commerces et des solutions d'hébergement à proximité.

Vous pouvez contacter l'office de tourisme du MANS : <http://www.lemans-tourisme.com/fr/> ou 02-43-28-17-22

